



**CLEVELAND**

Province de Québec  
MRC du Val-Saint-François  
Municipalité du Canton de Cleveland

# **AVIS PUBLIC**

## **DEMANDE DÉROGATION MINEURE**

Avis public, est donné par le soussigné, que lors de la session ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 6 juin 2022 à 19h30 à l'hôtel de ville, sise au 292, chemin de la Rivière à Canton de Cleveland, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure pour le lot 6 421 523, chemin Desfossés.

**Nature et effets :**

La nature de la dérogation mineure s'applique au lot 6 421 523 qui a un frontage au chemin Desfossés de 49,16 mètres. Le règlement de lotissement numéro 448, exige un frontage au chemin de 50 mètres pour les lots non-desservis.

**Identification du site concerné :**

Cette propriété est située au sur le lot 6 421 523 rue le chemin Desfossés

**But de la demande :**

Cette demande a pour but de régulariser le frontage du lot suite à la régularisation du chemin Desfossés

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *code municipal du Québec*, cet avis est donné à Canton de Cleveland, le 16 mai 2022.

**Martin Lessard**

Directeur général/greffier trésorier  
Municipalité du Canton de Cleveland